

---

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Soyez les bienvenus à l'appel du sous-comité des opérations, finances et budget en ce lundi 18 mai à 19h30 UTC.

Sur l'appel d'aujourd'hui, sur le canal anglais, nous avons Ricardo Holmquist, Alan Greenberg, Alfredo Calderon, Bastiaan Goslings, Holly Raiche, Javier Rua-Jovet, Joanna Kulesza, Maureen Hilyard, Judith Hellerstein, Nadira Alaraj, Seun Ojedeji et Sébastien Bachollet. Et sur le canal de français, nous avons Michelle Tchonang. Nous avons reçu les excuses d'Olivier Crépin-Leblond.

Les interprètes sur le canal espagnol sont Veronica et Lilian et sur le canal de français, nous avons Aurélie et Isabelle

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich et moi-même, Claudia Ruiz, pour l'administration de cet appel.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler à tout le monde de bien vouloir dire votre nom avant d'intervenir pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier. Et je vous rappelle de mettre votre micro sur muet lorsque vous n'intervenez pour éviter tout bruit parasite. Merci.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup Claudia.

Bienvenue à cet appel opérations, finances et budget. Je ne sais pas si c'est la dernière fois que nous allons appeler ce sous-comité ainsi. On va

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

en parler aujourd'hui. J'ai cru comprendre que Maureen et Alan ont eu une conversation par courriel par rapport à ce groupe, qui passerait d'un sous-comité à un groupe de travail, laissant le sous-comité finances et budget tel qu'il est. Je ne pense pas qu'une décision ait été prise à ce jour. On doit voir si cela va se transformer un groupe de travail de politique et travailler en parallèle, ou devenir un nouveau sous-comité pour les finances et budget mais également pour les opérations.

C'était l'idée originale, voir si on crée ou pas un autre groupe de travail et n'en avoir qu'un seul. Un des buts de la révision de l'ALAC était de ne pas avoir plus de groupes de travail, même si on a découvert que le groupe de travail sur les politiques consolidées est pour les politiques, politiques reliées au DNS.

Et il y a autre chose aussi que nous devons figurer où placer. Il faut pouvoir placer les opérations, les finances et le budget et non pas simplement les finances et le budget mais aussi les révisions, quoi faire avec les révisions qui ne sont pas totalement liées au DNS.

J'aimerais voir ce que Maureen et Alan ont à dire et bien entendu tous ceux ici présents à cet appel sont les bienvenus pour intervenir. Il nous faut donc l'approbation de l'ALAC pour créer ce groupe de travail prenant en compte la mission et le règlement intérieur. Donc je donne la parole à Maureen ou Alan. Ils sont là tous les deux. D'abord Alan ?

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Je ne pense pas que ce soit un grand enjeu, mais il y a des détails à mettre en place. Ce que je suggérais était d'en faire un groupe de travail

---

parce que c'est très comparable au CPWG. Un sous-comité, c'est une sorte de bête particulière au sein de l'ALAC puisque même si ce n'est pas nécessaire, cela peut être des responsabilités déléguées de l'ALAC qui agit d'une certaine manière. Et la chose majeure sur laquelle le sous-comité a vraiment mis beaucoup du temps auparavant, c'est les demandes budgétaires, l'analyse de demandes et décider de ce qu'il faudrait faire.

Le sous-comité par le passé a également regardé les commentaires publics. Il y a deux aspects à cela. Parfois, les demandes budgétaires ne sont pas effectuées par le processus budgétaires mais par les commentaires, surtout en ce qui concerne les questions de déplacements. Mais les deux commentaires publics relatifs au budget doivent être débattus de manière très large comme ils le sont au CPWG. Donc ce que je suggère, c'est que tout ce qui est relatif à ce qui n'est pas des politiques doit être fait comme nous le faisons dans ce nouveau groupe.

Mais en fait, il doit s'agir d'un groupe de travail de manière à ce qu'il y ait une grande participation élargie de manière à ce qu'il n'y ait pas que des membres votants, etc. Dans le groupe de discussion très large, c'est une chose, puis il peut y avoir un sous-comité financier qui se focalise sur certaines choses. Et ce sous-comité doit consulter avec ce groupe sur tout ce qui est relatif aux finances de manière à s'assurer de bien avoir un débat adéquat. L'idée, c'est vraiment de garder une certaine cohérence dans la terminologie par rapport à ce que fera ce groupe parce que cela ne change pas grand-chose en fait.

---

Voilà un petit peu comment je vois les choses, mais c'est Maureen la patronne.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan d'avoir dit cela.

Effectivement, c'est une discussion importante sans pour autant entrer trop dans le détail. Ce qu'on doit faire – et c'est ce que vient de dire Alan à juste titre –, c'est de ne pas trop aller vite. Une fois qu'on aura reçu toutes les informations nécessaires sur cette page, la charte, comment nommer le président, etc. toutes ces choses sont importantes et ensuite, on pourra avoir cette discussion mais pas encore aujourd'hui parce que nous avons un ordre du jour chargé aujourd'hui. Mais en tout cas, pour que vous sachiez, voilà ce qui est en train de se produire. Donc voilà où nous en sommes. On va s'assurer que toutes les informations nécessaires se trouvent sur cette page. Et vous verrez sur cette page les membres qui ont été désignés par les RALO pour cette année ; vous en avez la liste. Mais on commence à accumuler le nom des personnes qui ont présenté leur candidature pour être participants, donc leur nom a également été inclus là.

C'est à vous maintenant Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci Maureen.

J'ai vu la main de Cheryl. Est-ce que vous vouliez parler ?

---

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais l'audio de Cheryl est inaudible.

RICARDO HOLMQUIST : Alors on va passer au vif du sujet. Holly, c'est à vous.

HOLLY RAICHE : Merci. Est-ce que l'on peut afficher à l'écran ma présentation s'il vous plaît ? Bien, merci. Très bien.

Alan, vous n'êtes pas autorisé à répondre mais je vais poser à tout le monde la question, qu'est-ce que veut dire la PTI en anglais ? Et veuillez répondre sur le chat s'il vous plaît. Tous ceux qui ne s'appellent pas Alan peuvent répondre. Bravo, très bien. Certaines personnes ont bien répondu, c'est très bien.

INTERPRÈTE : Nouvelle intervenante que nous ne pouvons pas entendre.

HOLLY RAICHE : Est-ce que vous m'entendez ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, je peux vous entendre.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais l'audio de Cheryl n'est pas disponible.

---

HOLLY RAICHE : J'ai regardé les réponses sur le chat.

CHERYL LANGDON-ORR : [inaudible pour les interprètes]

HOLLY RAICHE : J'ai eu beaucoup de réponses et je suis très heureuse. Merci Cheryl.

Alors commençons. Je pense que pour la plupart d'entre vous, vous souvenez que la PTI, c'était la post-transition, l'IANA post-transition lorsque l'IANA est passé du contrôle de la NTIA - le département du Commerce américain – au contrôle de l'ICANN. Donc maintenant, il s'agit d'identificateurs techniques publics. La première question – et d'ailleurs, nous sommes en train de regarder le plan stratégique de la PTI – ce plan stratégique est en phase de commentaires publics. Mon travail, c'est de collecter les réponses et d'y réfléchir avec l'ALAC pour savoir si nous souhaitons y apporter une réponse.

Première question par rapport à ce plan stratégique : que fait cette entité de la PTI ? Ce n'est pas très clair si vous lisez les documents parce que dans les documents, il est indiqué que la PTI a pris le contrôle des fonctions IANA. Mais quelles sont ces fonctions IANA ? Il y a trois fonctions IANA.

La première, c'est la fonction relative au nommage. Il s'agit des noms de domaine et de tout ce qui est relatif à la fonction de nommage.

Autre chose que faisait l'IANA était le numérotage. Il s'agissait des protocoles. Dans le cadre des dispositions de 2016, ce qui s'est passé,

---

c'est que l'IANA est devenue la PTI, en fait la PTI a été créée puisqu'on appelait cela l'IANA post-transition. Et dans les contrats avec l'ICANN, la PTI a pris le contrôle de la fonction relative au nommage et c'est comme cela que ça s'appelle dans les contrats.

Par contre pour les autres fonctions, c'est l'ICANN qui a les prises en charge. Elle a un SLA avec les RIR, donc une autre fonction de l'ICANN est aussi le numérotage. Donc ceci est maintenant effectué par les SLA de l'ICANN avec cinq RIR.

Les protocoles sont maintenant implémentés via un MoU, un protocole d'entente que l'ICANN a avec l'IETF. Donc lorsqu'on demande ce que fait la PTI, en fait, la PTI a un contrat avec l'ICANN pour effectuer les fonctions relatives au nommage.

La gestion de la zone racine. C'est ce que fait la PTI et c'est absolument crucial. Si vous regardez comment fonctionne l'internet, la zone racine est la fonction la plus importante. Et la gestion de la base de données d'enregistrement représente plus de 3 000 registres différents dont s'occupe la PTI. Elle gère tous les changements, les ajouts, les transferts, les suppressions, etc. de la zone racine. Il y a les publications de la zone racine, la mise en œuvre du DNSSEC – et pour ceux qui s'intéressent à tout ce qui est relatif à la sécurité, le DNSSEC est un des outils de sécurité –, la mise en œuvre des IDN et enfin, la gestion du [INT] de premier niveau.

Lors d'un webinaire qui a eu lieu récemment qui a d'ailleurs été mis en place par la PTI pour que les gens comprennent mieux ce qu'elle est et fait en tant que partie d'un processus public qui a lieu sur ce plan stratégique, j'ai posé cette question : « Est-ce que vous jouez un rôle de

---

supervision ? » et la réponse a été que non, qu'il font la fonction de nommage.

Si vous souhaitez avoir davantage de détails, à chaque mois, le CSC – je ne me souviens plus de ce que cet acronyme représente – mais bref, le CSC est le mécanisme de supervision de la PTI et tous les mois, nous recevons un rapport de toutes les choses que fait la PTI fait en termes de gestion de registres.

Ce que j'ai mis en rouge sont les choses qui ont attiré mon attention en lisant le plan et je me posais la question de savoir ce qu'on souhait dire dans le plan stratégique futur. Ce sont mes suggestions. Je suis évidemment ouverte à quiconque qui aurait des idées. Mais bien sûr, si nous sommes pour avoir une réponse de l'ALAC, nous avons besoin de réponses d'autres personnes de manière à ce que le point de vue général soit reflété, soit celui de l'ALAC.

La première chose qui a été identifiée dans ce plan stratégique, c'est que ce plan stratégique et le budget de la PTI sont pour quatre années ; donc cela fait partie du contrat, soit quatre ans. Étant donné les dépendances entre la PTI et l'ICANN, cela n'a aucun sens pour un organisme d'avoir un cycle de quatre ans et pour un autre organisme d'avoir un cycle de cinq ans pour son plan et son budget. Donc une des suggestions pour ce plan stratégique serait d'aligner les deux autant que possible. Et c'est quelque chose que j'appuierais puisqu'étant donné la dépendance de la PTI par rapport à l'ICANN en termes de financement et que la PTI supporte la fonction de nommage sous un contrat avec l'ICANN, il est donc tout à fait logique que les plans stratégiques et budgets des deux organisations s'enlignent. Diapositive suivante.

---

Il y a cinq objectifs listés dans ce plan stratégique et il y a un être catégorie qui manque par rapport à leur mise en place. Mais je souhaitais souligner l'objectif, comment la rédaction préliminaire du plan stratégique suggère d'atteindre les objectifs, puis ensuite on y fait la liste des risques.

J'ai reformulé les choses afin que le plan stratégique ne soit pas trop en mots, mais j'essaie de souligner ici les choses importantes à mentionner ici à mon avis.

Premier objectif, c'est la confiance des parties prenantes comme quoi l'IANA est vraiment le lieu adéquat pour répondre [inaudible] opérabilité mondiale. Comment ? En travaillant en étroite collaboration avec l'ICANN et ses partenaires, en bâtissant sur les efforts d'engagement avec tous les grands acteurs, qui devraient être les RIR, le CSC, les SO et la AC.

Donc je pense que c'est important. Je crois que c'est important d'abord parce que tout le monde ne sait pas exactement ce que fait la PTI et puis également parce que la fonction de la PTI est vraiment critique. Il doit y avoir davantage d'implications avec les RIR et c'est une des choses que non pas le plan stratégique mais que l'ICANN effectue avec les SLA et les RIR. De toute évidence, le CSC est impliqué avec la PTI puisqu'à chaque mois, la PTI nous fait un rapport sur sa performance. Et de toute évidence, même chose pour les SO et AC.

Les risques. Il est intéressant de voir qu'un des risques qui est indiqué dans le plan stratégique, c'est la question de la réglementation de la vie privée et le fait que ces lois tel que le RGPD ont un impact et pourront impacter le niveau de transparence des registres. Donc lorsqu'à l'ALAC

---

nous examinons ce qui se passe, il faut toujours garder à l'esprit le fait que ce qui se produit dans le EPDP va avoir un impact sur tous les registres, donc sur la PTI par conséquence. C'est quelque chose que je n'avais pas compris. Mais en participant au webinaire sur le plan stratégique, j'ai posé cette question, j'ai demandé à l'intervenant : « Est-ce que vous êtes impliqué dans les discussions sur le PDP parce que ce qui est en train de se passer est vraiment critique pour vous ? » Et la réponse a été : « Nous suivons. » Et je me suis dit : « Mais peut-être que vous devriez en faire plus. Peut-être que vous devriez vous impliquer dans la discussion. »

L'objectif suivant est en lien avec la surveillance et l'adaptation aux menaces de sécurité et donc assurer des opérations résilientes et sécurisées de l'IANA est critique pour l'internet.

Les risques. Tout d'abord, c'est l'impossibilité de livrer les demandes accrues relatives au roulement de la KSK. La dernière fois où tout le monde était présent, c'était au mois de février et ce roulement de KSK a été assez intéressant. Le prochain roulement de KSK sera un petit peu différent parce qu'il y a le covid-19 donc certains acteurs ne seront pas présents.

Autre risque – et c'est intéressant d'ailleurs que ce soit un risque – le manque de ressources pour réviser et implémenter des mesures de sécurité. Une des choses qu'il nous faudra mettre dans la réponse, c'est la question de pouvoir avoir de véritables discussions sur le budget et de pouvoir aligner le budget de la PTI et le budget de l'ICANN de manière beaucoup plus cohérente. Diapositive suivante.

---

Cet objectif est de continuer d'encourager la mise en œuvre d'initiatives opérationnelles pour améliorer la livraison de services sur la base des besoins du client de l'IANA. N'oubliez pas qu'il y a plus de 3 000 registres donc beaucoup de clients IANA. Les obligations contractuelles qu'ils ont avec l'ICANN : vous voyez d'autres suggestions en termes de plan stratégique, le flux de travail, assurer l'état de préparation opérationnelle.

Un autre risque qui s'est distingué, de toute évidence, c'est le manque de ressources suffisantes pour l'élaboration dans le cadre du budget mais également les politiques communautaires nouvelles qui pourraient déclencher une augmentation significative de la charge de travail. Pour moi, ce que cela veut dire, c'est qu'ils ne sont pas impliqués dans la discussion sur l'élaboration des politiques. Et étant donné le fait que de nouvelles [politiques] communautaires peuvent avoir un impact sur eux, la question à se poser, c'est ne serait-il pas logique qu'ils jouent un rôle ? Donc lorsque j'ai soulevé cette question, la réponse a été : « Oui, il y a un consulting et leur contrat avec l'ICANN, c'est qu'ils doivent accepter ces politiques. » Mais il serait important qu'ils puissent avoir voix au chapitre dans l'élaboration des politiques sur ce qui les affecte. Ils doivent pouvoir s'exprimer de manière à ce qu'ils puissent contribuer aux politiques qui sont élaborées et qui ont un impact sur eux.

Diapositive suivante, la livraison et les performances des fonctions IANA et c'est là qu'il y a un peu de confusion parce qu'ils n'assument pas toutes les fonctions IANA mais seules les fonctions de nommage de par le contrat. Et une fois encore, si vous revenez vers le sens des mots, j'aimerais avoir quelques précisions par rapport à ce qu'ils font parce

---

qu'on s'aperçoit, à travers ce plan stratégique, qu'on ne sait pas bien ce qu'ils font.

Donc objectif 4, bien entendu, mettre en œuvre les fonctions IANA mais encore par rapport aux risques. L'un des risques, c'est de ne pas avoir les ressources nécessaires parce qu'ils dépendent des fonds de l'ICANN. Donc encore une fois, quel est leur rôle dans le développement du budget de l'ICANN ? Et dans quel processus ce qu'ils vont être impliqués pour que leurs fonctions trouvent leur place ? Diapositive suivante s'il vous plaît.

Ensuite, le dernier objectif, le cinquième objectif, voici les termes qui devraient être clairs pour tous. Il s'agit finalement de la mission de l'ICANN, être ouverts, inclusifs, responsables et transparents.

Quant aux risques, là ce qui est intéressant, c'est que l'un des risques serait de ne pas souscrire à aligner les processus de planification de la PTI et de l'ICANN. Or, il devrait y avoir alignement et cela, c'est quelque chose dont j'ai remarqué le besoin. Mais il y a le risque que le PTI opère en silo, qu'il y ait un manque de clarté par rapport à la mission du PTI par rapport vis-à-vis de son contrat avec l'ICANN. Donc il est important qu'ils disent : « Voilà qui nous sommes et voilà ce que nous faisons. » Plutôt que de dire : « Nous avons repris les fonctions de l'IANA. », il faut dire : « Nous assurons les fonctions de nommage de l'ICANN et ensemble avec les RIR et l'IETF, nous effectuons ces trois fonctions. Nous faisons partie d'un trio, nous n'agissons pas seuls. »

Et dernière diapositive me semble-t-il. Si l'on pense aux choses qui me sont apparues comme importantes, d'abord, en réponse au plan stratégique, il doit y avoir alignement entre les plans stratégiques et

---

budgets de l'ICANN et de la PTI puisque la PTI dépend de l'ICANN pour ses ressources – PTI, c'est une erreur de frappe sur la diapositive.

Également, il faut qu'il y ait suffisamment de ressources pour la PTI. Et [inaudible] l'ICANN, donc le financement est essentiel. Et puisque les politiques développées ont un impact sur ce qu'est et sur ce que fait la PTI, la PTI doit s'engager. Elle doit s'engager plus efficacement, plus concrètement avec le RIR, le CSC, les SO et AC. Et également, ce que fait la PTI a un impact sur ce que font les autres, donc reconnaître que la PTI a une contribution politique à faire, en particulier lorsqu'on pense à ce que fait le EPDP et au groupe de travail sur les SubPro. Tout ce qui a à voir avec le EPDP et les SubPro a une incidence sur la PTI.

Et ensuite, il faut qu'il y ait une explication très claire de ce que fait la PTI et ce qu'elle est et pourquoi est-ce que la PTI est importante pour qu'il y ait un fonctionnement fluide de l'internet.

Donc est-ce que j'ai raté quelque chose ? C'est important que vous me le disiez maintenant parce que c'est la réponse de l'ALAC et non pas la mienne qui en dépend. Je regarde sur le chat mais si je n'arrive pas à voir quelques commentaires ou questions que ce soient, n'hésitez pas à intervenir. Alan.

ALAN GREENBERG :

Deux commentaires. Diapositive précédente s'il vous plaît.

Je ne comprends pas l'avant-dernier point, « La PTI opère en silo en raison d'un manque de clarté par rapport à la mission de l'organisation. » Je ne pense pas personnellement qu'il y a un manque de clarté par rapport à ce que fait la PTI par rapport à ses clients,

---

l'ICANN, l'IETF et les RIR. Je pense pas qu'il y a un manque de clarté par rapport à ce que fait la PTI par rapport aux TLD qui interagissent avec elle pour faire fonctionner le DNS.

Peut-être qu'il y a un manque de clarté de la part de ceux qui ne font pas partie des opérations mais cela, ce n'est le fait que la PTI opère en silo. Cela a à voir avec ce point-là mais à voir avec un manque de clarté. Cela, c'est mon premier commentaire.

Mon deuxième commentaire a à voir avec la dernière diapositive s'il vous plaît. Et là encore, je ne comprends pas votre avant-dernier point par rapport au EPDP. Le EPDP est lié à la mise en œuvre du WHOIS, c'est-à-dire le WHOIS sur le DNS pour les gTLD. Or, il n'y a aucune interaction entre cela et l'IANA. Bien entendu, il y a des implications en termes de confidentialité liées au RGPD mais cela n'a pas à voir avec le EPDP.

Et similairement, par rapport aux SubPro, la seule intersection, c'est le nombre de nouveaux TLD qui pourraient être ajoutés. Et tout comme on se préoccupe du DNS qui est surchargé, l'IANA doit également savoir ce qui se passe mais c'est une toute petite partie de ce que fait les SubPro. Donc là encore, je suis un petit peu perdu par rapport à cet avant-dernier point.

HOLLY RAICHE :

Merci Alan.

Pourrions-nous revenir à la diapositive précédente s'il vous plaît ?

---

Tout d'abord, cela, ce sont les termes qui les justifient. Il dit qu'il y a ce risque. Et ils ne font pas référence aux personnes qui sont à l'intérieur de la PTI ou à ceux qui connaissent leur mission, mais ils parlent du fait que les autres personnes ne comprennent pas clairement ce que fait la PTI. Donc à moins que vous sachiez ce que fait la PTI, vous êtes un peu perdu. Donc effectivement, il y a un manque de clarté par rapport à ce qu'est la PTI et ce qu'elle fait. Et cela a à voir avec [inaudible] PTI et sa structure. Et vous avez raison, il y a beaucoup de gens qui ne savent pas ce qu'est la PTI et quelle est sa mission.

Diapositive suivante, la dernière diapositive s'il vous plaît. Peut-être que vous avez raison, le EPDP n'a rien à voir avec ce que fait la PTI. Et effectivement, je n'avais pas pris conscience de l'impact des implications en termes de confidentialité et de vie privée. Mais l'un des risques qu'ils ont vus, c'était la réglementation sur la vie privée qui pourrait avoir une incidence sur leur fonctionnement. Donc peut-être que ce n'est pas le EPDP mais c'est quelque chose qu'ils ont souligné. Alors je me suis dit : « Cela va avoir un impact sur eux. »

Donc effectivement, par rapport aux SubPro, vous avez raison, c'est un impact très réduit. Mais de par le fait qu'ils gèrent autant de noms et tout ce qui les entoure, cela a un impact potentiel là-dessus. Maintenant, ils ne participent pas aux groupes de travail. Mais parce qu'il y a un impact, je suggérerais qu'à un moment donné, ils puissent surveiller ce qui se passe dans les groupes de travail par rapport à cet impact et avoir la possibilité de dire : « Voilà de quelle manière on va être affectés si cette politique va être mise en œuvre. » Mais vous avez raison Alan. Merci, j'en prends bonne note. Merci. Merci Maureen.

---

Parce que je veux que tout cela soit très clair, le texte réel de l'objectif 5, c'est : pas d'adhésion à aligner la PTI sur les processus de planification de l'ICANN en raison de priorités concurrentes à travers l'organisation ICANN et le Conseil d'Administration de la communauté. Donc ce qu'ils disent, c'est qu'ils sont mal compris. Pour les communautés externes à l'ICANN et même pour la communauté ICANN, les gens ne savent pas très bien ce qu'est la PTI. Donc 'il pourrait y avoir une élaboration de politique sans avoir ces informations.

RICARDO HOLMQUIST : Je vois une question sur le chat d'Harold Arcos qui dit : « Quel est le principal investissement de la PTI ? »

HOLLY RAICHE : Je pense que ce sont les ressources humaines. Ce qui m'est apparu clairement en lisant ce plan stratégique, c'est qu'il y a préoccupations par rapport aux ressources et l'habilité de gérer... Une des choses dont ils ont parlé, c'est la possibilité d'intégrer systématiquement les processus pour que les processus soient plus simples et plus claires, non seulement pour leurs clients, à savoir les titulaires de noms de domaine, mais pour eux aussi, tout en ayant la possibilité de faire rapport au CSC tous les mois ensuite.

Y a-t-il d'autres questions ?

SEUN OJEDEJI : Merci.

---

La manière dont je comprends cet objectif 5, en particulier la section qui porte sur le manque de clarté par rapport au rôle de la PTI, je ne pense pas que ce soit un risque par rapport aux clients de la PTI. C'est un risque pour un utilisateur d'internet lambda qui essaie de comprendre comment fonctionnent la PTI et l'ICANN. Mais en termes de consommateurs, je ne pense pas qu'il y ait un problème de manque de clarté. En particulier puisque l'ALAC représente les intérêts des utilisateurs finaux, il est important que nous ayons une approche de sensibilisation et d'éducation mais je ne pense pas qu'une politique doive être mise en œuvre [] de cette sensibilisation et éducation pour un utilisateur de l'internet lambda.

HOLLY RAICHE :

Merci Seun. Vous avez tout à fait raison. Ils savent ce qu'ils font et les clients aussi mais à l'ICANN, les choses [inaudible] dépendent de l'ICANN, y a-t-il une appréciation réelle de ce qu'ils font ? Parce qu'ils sont tout à fait dépendant de l'ICANN en termes de ressources. Donc au sein de l'ICANN, ce qu'ils font devrait être clair pour tous. Et vous avez raison, la réponse à ceci devrait être les ressources, l'éducation pour avoir une compréhension claire par rapport aux personnes qui sont impliquées dans les politiques pour comprendre qu'est-ce qu'ils font et comment ils le font et quel est l'impact sur la PTI.

ALAN GREENBERG :

Une réaction par rapport à cela. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de cas où la politique a un impact sur la PTI. Mais mon commentaire plus général, c'est que l'IANA et la PTI fournissent l'infrastructure de base. Et quand l'infrastructure fonctionne, on ne s'en préoccupe pas et

---

personne n'en connaît les détails. Essayer d'éduquer quelqu'un qui se fiche de cela, c'est vraiment difficile.

Donc les [égoûts], c'est quelque chose de très complexe. Très peu de gens comprennent comment cela fonctionne et c'est la même chose pour les fournisseurs de service électrique par exemple. Et les gens ne s'y intéressent pas jusqu'au jour où ils ne fonctionnent plus. Et puisque l'IANA fait relativement du bon travail au niveau opérationnel, l'infrastructure fonctionne, alors les gens ne s'y intéressent pas.

Donc c'est vrai, il y a un manque de clarté entre ceux qui ne sont pas directement impliqués, qu'est-ce qui fonctionne, quelles sont les étapes, dans quelle mesure c'est complexe, etc. Mais en fait, les gens s'en fichent et je ne suis pas sûr que vous allez changer cela en organisant une séance publique. Peut-être que je suis cynique, mais je ne suis pas sûr.

Et comme je vous le disais, faites-le planter quelques fois et les gens s'y intéresseront. Tant que l'internet fonctionne, tout le monde s'en fiche. Mais s'il y a un problème, alors là, tout le monde s'en préoccupe. C'est la même chose avec les fonctions IANA. Merci.

HOLLY RAICHE :

Effectivement, je pourrais peut-être décrire la réunion de février du CSC. Lors du roulement de la KSK, c'était vraiment censé être une cérémonie de deux jours et finalement, on s'est retrouvés à quatre jours pour essayer d'ouvrir le coffre-fort. Donc j'ai rigolé quand vous avez dit que personne ne comprend ce qu'ils font, etc. Peut-être effectivement qu'il faudrait publier certaines informations avec de meilleures

---

pratiques mais à la base, vous avez raison, cela fonctionne et c'est tout. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas quand même – comme je le disais je pense qu'il a raison – essayer de sensibiliser et de faire comprendre ce que fait la PTI. Parce que si cela ne fonctionne pas, il y aura un problème. Même si pour l'instant, cela fonctionne mais je pense que c'est important.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Très bien. Alors merci. J'ai pris des notes, merci pour vos commentaires. Donc je rédigerai une déclaration sur la base de tout ce qui est en rouge, tout ce qui est digne de commentaire. Et Seun, j'aime bien ce que vous avez dit en termes d'éducation ; je pense que c'est important.

Je pense qu'il n'y a pas grand-chose pour le EPDP mais il faudrait quand même qu'il y ait un processus au cas où il soit impacté. Il faut à mon avis qu'ils s'assurent que leur rôle soit clair en cas d'impact. Vous serez impacté par tel changement de politique, etc.

Y a-t-il d'autres questions ou est-ce que c'est bon pour moi ? Je ne vois pas d'autre main levée. Très bien, alors merci à tous.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci beaucoup Holly pour cette présentation. Merci à tous ceux qui ont fait des commentaires. Merci d'avoir extrait le contenu de la PTI qui nous intéressait.

Nous avons ensuite Seun avec le plan régional pour l'Afrique. Apparemment, ce n'est pas que Seun qui s'en est occupé mais c'est Seun qui faire la présentation, donc merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Ricardo.

Je pense que ceci a déjà été présenté au CPWG, même si à l'époque il n'y avait pas tout sur cette diapositive. Mais nous avons certains collègues qui ont participé à cette déclaration, cette réponse de la région africaine pour le plan fiscal 2021-2025.

C'était à l'époque où leur stratégie avait été mise en place. Il y a eu une deuxième version qui se termine cette année. AFRALO a été très impliqué dans la mise en place de celle-ci. La stratégie actuelle a également vu beaucoup d'implication de la communauté africaine dans le groupe de travail qui a rédigé la première version. L'équipe GSE Afrique est celle qui a été la plus impliquée.

La stratégie est constituée de cinq sous-sections que vous voyez à l'écran, la sécurité, la gouvernance de l'ICANN, le système des identificateurs uniques, la géopolitique et tout ce qui est financier. La démarche qui a été employée, c'est pour chacun de ces domaines d'utiliser une structure avec les objectifs, les buts régionaux, les résultats ciblés, les étapes à mettre en œuvre et les risques en matière de stratégie. Encore une fois, l'idée, c'est de répondre à certains des enjeux de la région. C'est une focalisation assez régionale, certes, mais en même temps, pour les personnes qui font partie de la région comme pour tout l'écosystème de l'ICANN, je pense que c'est utile. Diapositive suivante.

Nous avons reçu une première version, une proposition. Il y a eu la période de commentaires publics. Nous avons rédigé notre réponse

---

---

après nos discussions. Petite chose à mentionner, un document de deux pages pour l'instant qui représente les différents points que nous avons extraits et qui ont été mentionnés dans cette déclaration pour information et également pour les soumettre à commentaires éventuels.

Par rapport à la focalisation, l'idée était surtout la sécurité. Nous avons parlé de ne pas limiter la sécurité aux simples normes de génie internet. Nous avons également mentionné les données personnelles mais aussi d'autres aspects de la sécurité qui ne sont pas nécessairement relatifs à l'ICANN. Mais si ces problèmes de sécurité sont affectés, je pense qu'en fin de compte, c'est un impact sur les principes sous-jacents de l'internet.

Nous avons parlé de la gouvernance de l'ICANN également. Nous avons remis en question certains points, notamment le fait que lors de la dernière décennie, en Afrique, il y a eu des difficultés relatives aux réunions puisqu'il n'y a eu que deux pays, si je ne m'abuse, qui ont pu accueillir des réunions. Notre commentaire, c'est que certes, nous le comprenons, il y a des difficultés dans certains pays pour pouvoir tenir une réunion, et le niveau de soutien pour réduire certaines exigences de manière à ne pas avoir un impact négatif sur les autres pays serait le bienvenu. En fin de compte, je pense que cela serait bénéfique pour tous.

Nous avons parlé également du système d'identificateurs uniques, surtout maintenant que la communauté a changé sa démarche au niveau international, plus que jamais d'ailleurs de nos jours. Et au fur et à mesure que ceci va se poursuivre, je pense que certaines choses

---

deviendront la norme après la covid-19. La langue dans la région : parfois on a du mal même à utiliser l'internet d'une manière qui leur permette d'utiliser leur langue puisqu'ils ne comprennent pas. Donc nous avons suggéré certains efforts pour améliorer la manière dont nous suivons notre mission pour encourager un soutien de toutes les communautés. Il nous faut absolument nous assurer de recevoir une approbation dans ce domaine.

En ce qui concerne la géopolitique, au sein de notre région, je crois que nous avons souffert des interruptions de service, coupures d'internet. Donc dans la mesure de ce que permet la mission de l'ICANN, nous souhaiterions qu'il y ait un certain niveau de formation, d'éducation et de sensibilisation de manière à réduire l'impact de ces interruptions.

Du point de vue financier, dans la dernière stratégie, il y avait la suggestion de promouvoir les bureaux d'enregistrement dans la région. Ceci doit être poursuivi parce que dans la nouvelle stratégie, nous pouvons observer que cet objectif n'a pas été atteint. Il y a encore du travail à ce niveau selon nous. Donc il faut maintenir cet objectif dans la proposition de première version.

La dernière partie, nous avons un commentaire public pour le Moyen-Orient et les pays adjacents. En Afrique, il y a certains pays qui font partie de cette carte. Donc AFRALO et APRALO ont rédigé une réponse à ce commentaire public. Pour les pays africains, nous encourageons à ce que les gens consultent ce qui a été soumis dans les commentaires publics. Beaucoup des pays sont proches, donc nous souhaitons encourager ce partenariat entre ces deux régions sur les deux stratégies qui ont été rédigées.

---

Voilà, je crois que c'est tout ce que j'avais à dire. Je ne sais pas s'il y a des collègues qui souhaitent ajouter quelque chose à ce que je viens de dire ? Vous avez tout à fait la possibilité de le faire. Monsieur le président, je vous repasse la parole.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Seun.

Petite question : est-ce que vous souhaitez soumettre ceci en tant qu'AFRALO ou en tant qu'ALAC ?

SEUN OJEDEJI : C'est AFRALO mais ce qu'on souhaiterait, c'est d'avoir une approbation de l'ALAC également là-dessus.

RICARDO HOLMQUIST : Merci.

Je vois Sébastien. Sébastien a la main levée.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci beaucoup.

Merci pour cette présentation. Et je voulais revenir sur un point que vous avez évoqué, le point sur les lieux des réunions, le point 8(b). Lorsque dans la stratégie nous avons créé le groupe de travail sur les stratégies de réunions avec les réunions B qui sont maintenant les réunions sur les politiques, normalement, ce devait être des réunions

---

courtes avec besoin de moins de salles, des salles moins grandes. L'idée était d'avoir des réunions dans d'autres pays justement.

Je ne sais pas pourquoi il y a toujours l'Afrique du Sud et le Maroc en Afrique mais l'idée, c'était d'autres pays. Ma théorie, c'est qu'il y a des personnes qui viennent de ce grand pays où est basé l'ICANN qui en fait ont peur des autres pays africains et c'est une grosse erreur. Je suis tout à fait convaincu qu'il y a des lieux où l'ICANN pourrait se rendre, pour la réunion de juin en particulier. Donc j'appuie de fait votre proposition.

Merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci Sébastien.

RICARDO HOLMQUIST :

Y a-t-il d'autres commentaires ? Si ce n'est pas le cas, merci Seun vivement de cette présentation.

Nous n'avons pas d'autre point à l'ordre du jour. On a une proposition qui a été soumise il y a une demi-heure à peu près. L'idée, c'est d'avoir une réunion la semaine prochaine. La réunion de la semaine prochaine aura à voir avec le budget approuvé. Et je ne sais pas si Holly va nous présenter autre chose par rapport au plan stratégique de la PTI.

HOLLY RAICHE :

Non, je ne pense pas. Je pense que j'ai eu suffisamment de retours aujourd'hui. Donc je vais rédiger quelque chose et si vous voulez, je peux le présenter mais je pense que j'ai là écouté ce que les uns et les

---

autres ont eu à dire aujourd'hui et j'ai eu suffisamment de retour. Mais c'est à vous de décider.

RICARDO HOLMQUIST : Je ne sais pas, si vous voulez qu'on vous consacre 10 minutes pour voir le texte que vous avez à proposer... Je ne sais pas. Si ce n'est pas le cas, on peut également étudier votre proposition sur la page wiki. Cela, c'est l'idée pour le prochain appel.

Voilà, nous sommes en retard de trois minutes, donc excellent score.

Merci à tous de votre participation. Et au revoir, merci. Bonne journée !

CLAUDIA RUIZ : Cette réunion est maintenant terminée. Bonne journée à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**